LES PELOUSES CALCAIRES DE LA VALLÉE DE LA CHIERS.

Il y a 170 millions d'années, au Jurassique, la Lorraine était couverte d'une mer tropicale où foisonnaient toutes sortes de coquillages. Ces derniers se sont progressivement sédimentés pour former une épaisse couche de calcaire. Bien plus récemment, la rivière a entaillé cette couche calcaire pour former le paysage de la vallée de la Chiers et son relief en côtes appelées « cuestas ».

Les coteaux calcaires de la vallée de la Chiers ont été défrichés et exploités depuis le moyen-âge pour la culture de la vigne, pour l'extraction de pierres de construction ou encore, jusqu'au milieu du 20e siècle, pour le pâturage itinérant de troupeaux de moutons et de chèvres. Ces pratiques ont permis de garder ces milieux ouverts à travers les siècles et jusqu'à ce jour. Les pelouses calcaires de la vallée de la Chiers en sont les derniers vestiges.

P. TOUSSAINT

Pâturage à Torgny

Avec une roche calcaire affleurante dans laquelle l'eau de pluie s'infiltre rapidement et une exposition bien ensoleillée, le microclimat chaud et sec des pelouses calcaires a permis le développement d'une faune et d'une flore méridionales très diversifiées. L'Anémone pulsatille et plusieurs espèces d'orchidées fleurissent sur les pelouses, tandis que la présence d'insectes comme la Mante religieuse et la Cigale des montagnes en renforcent le caractère méridional. Entre les pierres, le Lézard des souches et la Coronelle lisse sont des reptiles inoffensifs qui profitent de la chaleur apportée par les rayons de soleil printaniers.

Avec la modernisation des pratiques agricoles et l'abandon du pâturage itinérant dans la seconde moitié du 20e siècle, les arbres et arbustes ont rapidement recolonisé les milieux ouverts, entraînant une modification de nos paysages agricoles et une disparition progressive des pelouses calcaires. Les nombreuses espèces animales et végétales inféodées à ces habitats si particuliers ont alors régressé, et régressent encore à l'heure actuelle.

Pour préserver le patrimoine naturel et culturel que représentent les pelouses calcaires, il est nécessaire de lutter contre leur embroussaillement. Les gestionnaires de ces terrains mènent pour cela des actions de restauration et d'entretien des pelouses, par gyrobroyage, fauchage ou pâturage. De part et d'autre de la frontière, ces travaux visent à maintenir un réseau de pelouses calcaires permettant la survie à long terme du plus grand nombre d'espèces inféodées à ces milieux.

P. TOUSSAINT

Lézard des souches

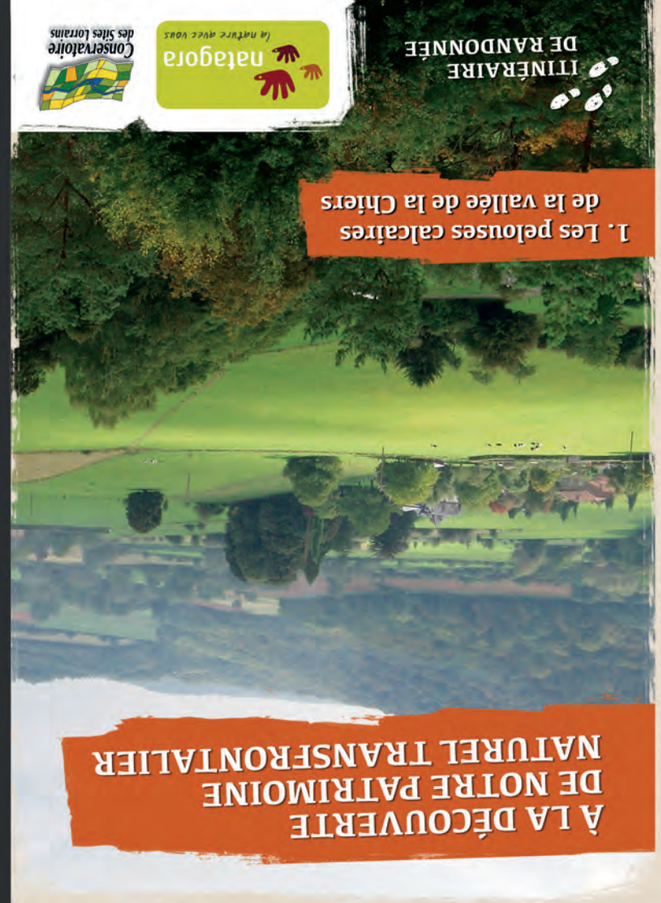

1. Les pelouses calcaires de la vallée de la Chiers

ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE

natagora
la nature avec vous

Conservatoire des Sites Lorrains

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL TRANSFRONTALIER

Réalisé par addictive.be
Editeur resp. : D. Storms / Natagora

natagora
la nature avec vous

Conservatoire des Sites Lorrains

www.natagora.be
www.cren-lorraine.fr
www.interreg-lorraine.eu

P. TOUSSAINT

Cigale des montagnes

Avec le soutien de :

Meurthe & Moselle Conseil Général
La Région Lorraine
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bassin Rhin-Meuse
meuse conseil général
Wallonie
Partenariat Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Interreg IV-A Großregion · Grande Région

Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme Interreg IVa Grande Région.
L'Union européenne investit dans votre avenir.

UN PATRIMOINE NATUREL TRANSFRONTALIER D'UNE GRANDE RICHESSE ...

La Chiers et ses affluents forment en Lorraine belge et française un ensemble naturel continu qui, par la variété de ses biotopes, abrite **une grande diversité d'espèces animales et végétales.**

Ces richesses naturelles, qui constituent notre héritage collectif, sont malheureusement **menacées par nos activités humaines.**

... DONT LA PRÉSERVATION EST NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS !

Notre patrimoine naturel, au même titre que notre patrimoine architectural ou culturel, est un **bien commun.**

Sa préservation pour les génération futures est une **responsabilité collective,** qui deviendra réalité à condition que chacun y contribue.

Natagora et le Conservatoire des Sites lorrains, qui œuvrent activement à la préservation de notre patrimoine naturel, ont décidé d'unir leurs connaissances et leur savoir-faire par-delà la frontière franco-belge.

Cette union a donné naissance, le 1er novembre 2008, au **projet INTERREG IVa Lorraine.** Il vise, par différentes actions, à mieux connaître, faire connaître et protéger les richesses naturelles du bassin de la Chiers.

Ce petit topoguide, réalisé dans le cadre du projet INTERREG IVa Lorraine, vous invite à découvrir l'un des joyaux du patrimoine naturel transfrontalier du bassin de la Chiers : **les pelouses calcaires.**

P. TOUSSAINT

Ophrys araignée

LA RÉSERVE NATURELLE RAYMOND MAYNÉ

La réserve « Raymond Mayné », créée en 1943 par l'association Ardenne et Gaume, est l'une des premières réserves naturelles de Belgique. Son appellation rend hommage à l'ancien président de l'association et découvreur, dans les années 1930, de la présence de la Cigale des montagnes à Torgny.

Situé sur le revers de la Cuesta bajocienne, ce site de 6 hectares comprend d'anciennes carrières, des pelouses sèches et des fourrés. Les pelouses, appelées localement « truches », sont issues du défrichement des hêtraies qui couvraient jadis une grande partie de la Cuesta.

Mante religieuse

P. TOUSSAINT

Leur cortège floristique est d'une extraordinaire diversité. On peut y observer de nombreuses plantes rares dont certaines y ont leur seule station wallonne. La richesse entomologique de la réserve est également remarquable et probablement inégalée en Belgique.
La Mante religieuse en est une des dignes représentantes.

La gestion de la réserve naturelle et de terrains alentour récemment restaurés par le Département de la Nature et des Forêts et par Natagora est effectuée mécaniquement (débroussaillage, fauchage) et à l'aide de troupeaux de chèvres et de moutons.

LA RAMONETTE

La Ramonette comprend 24 hectares de terrains gérés par le Conservatoire des Sites lorrains, dont 19 hectares appartiennent à l'association et 5 hectares font l'objet d'un bail emphytéotique de 33 ans avec la commune de Othe.

Le site est géré par pâturage ovin depuis 2007 avec le troupeau communal de Villécloye, parallèlement à des opérations ponctuelles de débroussaillage mécanique.

En plus de la présence de nombreuses espèces inféodées aux pelouses calcaires, le site présente un intérêt majeur pour la protection des chauves-souris. Plusieurs espèces occupent les galeries du fort de la Ramonette, un ouvrage d'artillerie de la ligne Maginot creusé dans la colline entre Othe et Velosnes et dont les accès ont été partiellement obturés pour garantir la sécurité du public et la quiétude des chauves-souris.

Anémones pulsatilles

J.-L. GATHOYE

1

2

3

4

7

6

5

Sites protégés
Chapelles et monuments
14,8 km
Carte simplifiée, se reporter aux cartes IGN pour plus de précision.

LA CÔTE D'URBUL

La Côte d'Urbul comprend 8,5 hectares de terrains protégés et gérés par le Conservatoire des Sites Lorrains depuis 1987 (signature d'un bail emphytéotique de 18 ans avec la commune le 1er Avril 1995).

La Côte d'Urbul était pâturée par des moutons jusque dans les années 1950. L'arrêt de cette pratique agricole s'est traduit par une rapide colonisation des pelouses par les arbres et arbustes.

Pour illustration, en 1950, les pelouses représentaient 100% de la surface du site contre 37% au début des années 2000. Les travaux de gestion menés par le Conservatoire des Sites lorrains visent à contrer cette évolution.

Le site comprend des pelouses mésophiles riches de 24 espèces différentes d'Orchidées et abrite une grande diversité de papillons.

Orchis pourpre

P. TOUSSAINT

DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ITINÉRAIRE

Au départ du lavoir de Torgny, montez vers le vignoble du Poirier du Loup et longez la **Réserve naturelle Raymond Mayné.**

Prenez le chemin qui passe devant l'Ermitage (Chapelle Notre-Dame du Luxembourg) **(2)** et « l'Escargot **(3)** ».

À la Croix des Aisements **(4)**, prenez le chemin qui part en oblique vers la droite, traversez le plateau de culture pour redescendre ensuite vers le ruisseau d'Épiez.

Après avoir traversé le ruisseau et pris la direction de Charency, rentrez sur le site de la **Côte d'Urbul,** indiqué par deux panneaux d'accueil sur votre gauche **(6)**.

À la sortie du site, descendez vers Charency-Vezin et traversez la Chiers.

A la sortie du village, prenez la route de Velosnes, montez dans la forêt sur votre gauche vers le plateau agricole.

Sur le plateau, suivez la route en direction de Velosnes jusqu'au croisement avec la route de Othe.

Là, entrez dans le site de **La Ramonette** que vous traverserez en partie avant de descendre vers Velosnes. A Velosnes, prenez la direction de Torgny et traversez la Chiers avant de monter vers le centre du village.